

Proposition de vœu de soutien à la Fondation Jeunesse Feu Vert

Destinataire : Mairie de Paris 14, pour Conseil d'arrondissement de Paris 14 et Conseil de Paris.

Considérant

- qu'il appartiendra à la Fondation Jeunesse Feu Vert de présenter sa demande de subvention à la Mairie de Paris,
- que la convention actuelle entre la Mairie de Paris et la Fondation Jeunesse Feu vert court sur la période 2019-2022,
- que cette convention a déjà été modifiée par avenant en septembre 2019 pour étendre le champ d'action au secteur Porte d'Orléans, avec création d'un poste supplémentaire,
- que lorsque les éducateurs de rue interviennent dans un secteur, ils travaillent à deux, pour des raisons de sécurité compréhensibles,
- que le quartier Pernety n'est pas limité au Moulin de la Vierge mais regroupe aussi Amphithéâtre, place de Séoul, et rue de l'Eure et que donc le périmètre d'intervention initialement prévu est trop petit,
- que de leur côté, les habitants du quartier sont mobilisés à mesure de leurs moyens (cf annexe « Contexte »),

Voeu

Le Conseil de Quartier Pernety souhaite :

- Que le périmètre d'intervention des éducateurs de la Fondation Jeunesse Feu Vert soit élargi à tout le quartier Pernety, limité par avenue du Maine, place Victor et Hélène Bash, rue d'Alésia, rue et passage Vercingétorix, rue Alain, place de Catalogne, rue Vercingétorix (nord), rue Jean Zay.
- Que, de ce fait, deux postes d'éducateurs soient financés par la Mairie de Paris, l'un en renfort sur le secteur Porte d'Orléans, l'autre sur Pernety.
- Que la prochaine convention pluri-annuelle tienne compte de cette réalité.

Annexes

Contexte

Pour rappel et information, la mission principale de Jeunesse Feu Vert consiste à aider les enfants, les adolescents et les adultes en difficultés économiques, sociales et d'insertion professionnelle. Elle a été fondée en 1957 par Robert Steindecker (1910-1989), sous le nom de « Club 57 Feu Vert », et entend rester fidèle à l'esprit de son créateur.

Les valeurs prônées par Jeunesse Feu Vert sont donc les mêmes depuis 1957 : un engagement indéfectible vis-à-vis des jeunes : essentiellement, le professionnalisme, l'indépendance, la solidarité, la tolérance et le respect de la diversité.

La Fondation est principalement financée par ses propres revenus et par des subventions.

Chaque année, la Fondation accueille et prend en charge plus de 7000 jeunes - enfants, adolescents

et jeunes adultes - en nouant une relation de confiance entre jeunes et éducateurs : sans ce lien spécifique, rien n'est possible, puisqu'il s'agit de leur redonner des perspectives d'espoir et d'avenir, dont ils se sentent dépourvus.

En Ile-de-France, plus spécifiquement, on compte 200 éducateurs, 24 équipes de prévention spécialisée, et 6 centres partenaires de formation.

Dans Paris, la Fondation est principalement implantée dans le 20^{ème}, le 19^{ème}, et, justement, dans notre quartier, le 14^{ème}.

Que peuvent faire les Conseils de Quartier, et notamment le CQP¹, pour témoigner d'une solidarité active avec Jeunesse Feu Vert, dont son représentant, M. Dupin, a participé à notre visioconférence du 23/11/2020 ?

Pour information, la Fondation Jeunesse Feu Vert dans le 14^{ème} est active rue de Gergovie (quartier Pernety), avec 10 personnes travaillant en transversal sur 3 secteurs : Pernety (5) - Porte de Vanves (4) - Porte d'Orléans (1), avec comme chef de service M. Dupin.

Sachant que ce sont des quartiers « sensibles », ce nombre d'intervenants nous paraît, à nous, conseillers de quartiers, largement insuffisant.

Quels sont les besoins, pour lesquels nous souhaitons une implication solidaire et financière de notre Mairie et de nos élus ?

- Au moins, une personne de plus sur le secteur Pernety.
- Deux personnes de plus sur le secteur Porte d'Orléans.

Quel pourrait être le lien avec le CQP ?

Il nous semble évident que nous partageons nombre de préoccupations communes, et les mêmes valeurs d'entraide et de solidarité. Dès lors, nous pouvons mener des actions ensemble, qui, sans être coordonnées, peuvent être associées à celles de la Fondation.

Raisons pour lesquelles nous demandons, au titre du CQP, un soutien actif de la Mairie pour satisfaire les besoins évidents de la Fondation.

Plusieurs commissions peuvent ainsi travailler de concert en information/association :

Propreté, avec ses actions de terrain, pour rendre les rues plus propres et sensibiliser les habitants à la collecte des déchets.

- Culture et Circul'livre, par le prêt de livres à ceux qui ne peuvent en acheter.
- Ciné-Club, afin d'apporter une autre vision du cinéma que les « produits » Netflix, ou les blockbusters américains, et pour apprendre à débattre d'un film, d'un réalisateur, etc.
- Solidarité, par les maraudes, la fabrication et la distribution de plats.
- Le Conseil en général, qui pourrait accueillir des jeunes de plus de 16 ans. Ce qui présenterait un double avantage : rajeunir la moyenne d'âge des Conseils de Quartier, qui reste assez... élevée, et impliquer davantage les jeunes dans la vie de la Cité - dont ils se sentent trop souvent exclus, ou qui les indiffère.

Ici aussi, pour information et rappel, quelques initiatives ont déjà eu lieu :

- Un contact a déjà été établi avec la Commission Propreté.
- La Commission Ciné-Club est d'accord pour envisager une rencontre visant à examiner dans quelle mesure des films plus particulièrement adaptés au public concerné pourraient être inclus dans sa programmation de films de qualité.
- La Commission Solidarité, qui met déjà en place des maraudes, propose de les partager avec des jeunes qui sont déjà sur le terrain.
- La Commission Handicap a déjà mené une expérience l'été dernier pour faire découvrir aux jeunes, concernés ou non par le handicap, les handisports, qui permettent d'aborder le « vivre ensemble » par des activités ludiques et sportives. De plus, la relation s'inverse,

¹ CQP pour Conseil de quartier Pernety.

puisque ce sont les personnes en situation de handicap qui deviennent les moniteurs.

- La Commission Voirie et Mobilités se propose d'accueillir les jeunes de la Fondation Feu Vert pour des petites promenades urbaines, des « flâneries » en quelque sorte, qui leur permettraient de sortir de leurs « enclaves » et de découvrir de nouveaux aspects du 14^{ème}.
- La Commission Culture propose aussi sa collaboration : jeux sportifs dans la Coulée Verte, activités de street art, sans doute l'une des formes artistiques préférées des jeunes, qui pourraient ainsi réaliser des fresques murales.
- L'association « Le Moulin » rappelle les activités qu'elle a déjà mises en place, et qui pourraient devenir pérennes : en 2019, des animations avec habitants et associations, à caractère familial. Des opérations en coopération avec Jeunesse Feu Vert de Pernety, fédérées par un collectif, le Comité des fêtes Plaisance-Pernety. Dès que ce sera possible, en fonction des conditions sanitaires, « Le Moulin » renouera le lien avec différentes associations pour créer des événements en plein air.

Documents d'origine et de référence :

- Délibération du Conseil de Paris 2019 DASES 220 « Avenants aux conventions avec deux associations pour leurs actions de prévention spécialisée. » Référence 2019_9_2019 DASES 220 Exposé des motifs.pdf
- Compte rendu de la réunion plénière du Conseil de quartier Pernety le 8 décembre 2020, référence 20201208 CR V2.2.53, § 3.2 Education /prévention et maintien de l'ordre en vue de la tranquillité publique, pages 5 à 7.
- Document de travail référence SUR LA FONDATION JEUNESSE FEU VERT ET NOS CQ.docx, Dominique Baqué.

Auteurs et valideurs

Auteurs du Conseil de quartier Pernety : Dominique Baqué, François Van Zon

Relecteurs et valideurs : Plus de 20 conseillères et conseillers de quartier, liste disponible.